



interliaisons

Le Comité général des 16 et 17 décembre 2009

JANVIER
2010
N° 48

- Le renforcement et Vie Nouvelle.
- Compte-rendu et appréciation de la réunion Inter-UCR du 11 janvier 2010.
- 2000 abonnés de plus à Vie nouvelle.
- **URGENCE HAÏTI**
- Demandez Vie Nouvelle ...



15 au 30/01/ 2010
Secrétaire
de quinzaine
Michel Sénépart

Meilleurs vœux 2010

janvier 2010						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
■ 7 : 9h - 16h.30 - CE de l'UCR ■ 14 : 9h - Bureau de l'UCR (toute la journée) ■ 26 : 9h - Bureau de l'UCR						

Février 2010						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
■ 2 : 9h - Bureau de l'UCR ■ 11 : 9h - 16h.30 - CE de l'UCR ■ 24 : JOURNÉE D'ACTION UNITAIRE ■ 25 : 9h - Bureau de l'UCR						

Comité général de l'UCR des 16 et 17 décembre 2009

Renforcement et Vie nouvelle

Sortir de l'ordinaire !

Le Comité général, dont le compte-rendu complet vous sera envoyé ultérieurement, a pris la décision de lancer une grande campagne de syndicalisation/abonnement à Vie Nouvelle/actions, mobilisations jusqu'au 9^e congrès de l'UCR.

En effet, même s'il y a de grandes inégalités entre organisations -un grand nombre d'organisations sont en régression tandis que d'autres sont en progression- notre syndicalisation baisse légèrement et notre diffusion de Vie nouvelle régresse fortement. Ceci, alors même que le nombre de salariés partant en retraite n'a jamais été aussi important ! Or, ces questions ont fait l'objet d'un débat lors du Comité général de mai. Nous avons alors noté le lien étroit entre qualité de notre activité CGT, syndicalisation des retraités et évolution de la diffusion de Vie nouvelle.

Au risque de perdurer, voire de s'aggraver, cette situation exige **un sursaut** de l'ensemble de nos organisations. Cela, d'autant plus que la situation exige des mobilisations de grande ampleur. Nous ne sommes toujours pas sortis de la crise, la contre-réforme des retraites s'annonce comme un nouveau recul des droits des actifs et des retraités. Si le niveau des retraites continue de baisser, les jeunes perdront toute confiance dans la capacité de notre système par répartition de leur garantir une vie à la retraite décente. C'est la remise en cause de ce système, dont nous avons dit qu'il est le seul qui peut garantir la solidarité intergénérationnelle.

Sur toutes ces questions, il faut créer un choc, un événement : la préparation et la tenue de notre 9^e Congrès s'y prêtent.

Prendre la décision d'une grande campagne, c'est le plus facile à faire ! La mettre en œuvre est une toute autre histoire ! La CE est revenue sur cette campagne pour en préciser les modalités. La réunion des responsables de la Vie syndicale du 12 janvier travaillera sur les objectifs fixés et le suivi.

Les propositions adoptées : entre le 1^{er} janvier 2010 et la mi-avril (fin du 9^e Congrès) :

- Lancement d'une grande campagne d'abonnements à Vie nouvelle avec un tarif promotionnel (un an d'abonnement, soit six numéros de Vie nouvelle, pour 10€) sur un compte de section ou pour la création d'un poste de diffusion.

Cette proposition s'adresse aux nouveaux abonnés et seulement dans la période du 1^{er} janvier au 16 avril 2010.

*Dans la même période, et puisque nous avons dit que syndicalisation et diffusion étaient liées, nous proposons que chacune de nos organisations UFR, USR, sections organisent des initiatives pour proposer l'adhésion à la CGT.

Comité général de l'UCR des 16 et 17 décembre 2009

Les objectifs adoptés par le Comité général sont les suivants :

2 000 nouveaux abonnés entre le 1^{er} janvier et le 16 avril,

2 000 adhésions dans la même période.

Ce sont des objectifs élevés, mais réalistes, si nous prenons immédiatement des mesures d'organisation précises dans chaque section, USR, UFR.

- les UCR et la FGR-FP, lors de l'inter-UCR du 11 janvier ont décidé d'une action nationale commune le 24 février 2010 sur le pouvoir d'achat, en prévision d'une nouvelle dégradation de la revalorisation des pensions au 1^{er} avril 2010 (voir note du 12.01.2010).
- La CE a proposé l'organisation de pétitions géantes sur le pouvoir d'achat, autour d'initiatives visuelles, dans des lieux publics, avec invitation de la presse.
- Sans oublier l'appel du 49^e congrès pour une campagne pour les services publics et la manifestation européenne du 24 mars sur emploi, pouvoir d'achat et retraite, à l'appel de la CES.

Ces objectifs nationaux devront être déclinés dans les organisations. Nous sommes dans la période de remise de FNI 2010, nous devons profiter de cette période où nous réunissons les retraités pour débattre avec eux de la situation, des actions à organiser pour obtenir satisfaction.

Le nombre de syndiqués, le nombre de lecteurs de Vie Nouvelle seront déterminant dans notre capacité de mobilisation

L'imagination doit être au pouvoir, IL FAUT SORTIR DE L'ORDINAIRE !

Montreuil, le 12 janvier 2010

Pensez à l'adhésion

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession exercée avant la retraite :

Entreprise :

Date.....

Signature

Bulletin à remettre à un militant retraité CGT ou en envoyer à :

UCR-CGT 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex

INTER-UCR du 11 janvier 2010

Compte rendu et appréciation

Délégation CGT :

Maurice Lecomte - Françoise Vagner

Quatre points à l'ordre du jour :

- Point sur le CNRPA
- Audiences, bilan de la première et diffusion du document réalisé
- Actions éventuelles
- Questions diverses

I – L'ACTION

Les chiffres de la revalorisation 2010 sont basés sur l'inflation de l'année 2009 et ne sont pas encore connus, ils le seront le 15 janvier. La base retenue est de 1,2%, mais, selon l'inflation, les retraités pourraient avoir « trop perçus » en 2009 et donc se voir retirer de ce 1,2% le montant de ce « trop perçu », (à savoir -0,1, 0,2%...). Toutes les organisations s'accordent à dire que de toute façon ça ne fera pas le compte.

Si des doutes persistent sur la capacité des retraités à se mobiliser, toutes les organisations pensent qu'il est nécessaire d'avoir une action avant la revalorisation des pensions..

Dans l'idée d'une action qui frappe les médias et fasse parler des retraités, il a été décidé de cibler l'Assemblée Nationale, un mercredi jour des questions d'actualité aux parlementaires.

Du fait des élections régionales (14 et 21 mars), les parlementaires seront en vacances du 1^{er} au 21 mars. Compte tenu de la manifestation européenne du 24 mars à l'appel de la CES sur emplois, salaires, retraite, **il a été décidé d'une action nationale, déclinée localement le 24 février sur les questions de pouvoir d'achat.**

Pour les Franciliens, rassemblement devant l'Assemblée Nationale, avec point de presse. Pour les autres régions, l'idée est d'organiser des

rassemblements devant les préfectures avec conférence de presse commune.

L'ensemble des organisations est d'accord pour dire qu'on ne s'interdit rien : les rassemblements peuvent se transformer en manifestations si les conditions sont réunies.

Les points de presse seront faits sur la base du document commun qui a été finalisé, après les dernières corrections. Ce document commun, qui n'est pas un document CGT, vous parviendra dès qu'il sera mise en forme définitivement (dans les tous prochains jours). Ce document sera envoyé à l'ensemble des organisations des différentes UCR. C'est une base de travail commune qui peut permettre la rédaction de tract.

L'idée de la CGT, d'une pétition géante, proposition de la dernière CE de l'UCR, n'a pas été retenue. Le manque de pratique de contact avec les retraités (les marchés, les quartiers) ne permet pas à la plupart des organisations de se projeter dans une telle initiative. Nous avons annoncé que nous la mettrions en route. Elle peut être élargie au plan local avec d'autres organisations qui en retiendraient l'idée.

Le 24 février va venir très vite. Il est donc important de se mettre en ordre de marche très rapidement. Certains départements ont déjà programmé des intersyndicales pour examiner la déclinaison de l'inter UCR nationale. **Le comité général de décembre et la CE du 7 janvier ont confirmé la grande sensibilité des retraités aux questions du pouvoir d'achat. Nous pouvons réussir une grande action qui nous permettra d'obtenir gain de cause.**

Il est évident, une fois de plus, que beaucoup dépendra de nous, de notre capacité de mobiliser les syndiqués. Le moment est propice, puisque nous sommes en pleine remise des FNI. Enfin, quelle meilleure préparation de notre congrès que l'action !

INTER-UCR du 11 janvier 2010

Compte rendu et appréciation (suite)

II – AUDIENCES

Première audience janvier 2010 au groupe PS de l'Assemblée Nationale. Les organisations syndicales ont souligné l'attention de la délégation du parti socialiste et l'intérêt (l'étonnement même) qu'à suscité notre document commun. La rencontre avec les élus communistes au Sénat aura lieu le 27 janvier. Aucun autre parti n'a daigné répondre à notre demande de rencontre pour le moment, malgré la relance écrite faite par la CGC, chargée du dossier. Des relances téléphoniques vont être faites.

D'autre part, conformément aux engagements pris avec les conseillers du 1^{er} ministre lors de la dernière réunion, il a été décidé de demander une nouvelle audience au 1^{er} ministre. La FGR-FP est chargée du courrier commun.

III – POINT SUR LE CNRPA

Dans la poursuite des discussions sur le renouvellement de la vice-présidence (voir note UCR d'octobre 2009) un accord a été (enfin) signé par l'ensemble des organisations siégeant au CNRPA (CGT-CFDT-FO-CFTC-CGC-FGR FP) sur une candidature commune des organisations syndicales, celle de la CGT (Françoise Vagner), ce qui était une condition des associations pour respecter l'accord tacite de rotation des vice-présidence : les associations et les organisations syndicales à tour de rôle (la vice-présidence du dernier mandat était issue des associations).

Cet accord est assorti d'une demande par les organisations syndicales de toutes siéger au bureau du CNRPA. Engagement a donc été pris pour discuter avec les associations des conditions de mise en œuvre cette demande.

IV – QUESTIONS DIVERSES

- Interpellation de l'inter UCR par les organisations de retraités de Solidaires et de la FSU.

L'inter UCR a été interpellée à plusieurs reprises par ces organisations pour faire partie de l'intersyndicale. Jusqu'à présent, le choix avait été fait de ne pas répondre à la sollicitation. D'une part, parce que la FSU est une des composantes de la FGR-FP et nous avons considéré qu'elle ne pouvait pas être représentée deux fois, d'autre part, Solidaires n'est pas représentatif.

L'inter-UCR a estimé que nous ne pouvions pas continuer à contourner le problème et à faire la sourde oreille, d'autant que dans un certain nombre de département, les intersyndicales se tiennent avec l'une ou l'autre des ces organisations, voire les deux. Les organisations locales ayant du mal à comprendre cette divergence de comportement.

Il a donc été décidé de les recevoir lors de la prochaine inter-UCR pour entendre leurs arguments et les informer sur les règles de fonctionnement de l'inter-UCR, ses pratiques et ses revendications communes. La décision de les intégrer ou pas sera prise suite à ces rencontres.

La CGT a fait valoir la nécessité de rassembler toutes les forces capables de mobiliser les retraités ; au vu des forces syndicales retraitées, nous n'avons pas d'intérêt à écarter certains.

De toutes façons, ces organisations existent, nos organisations travaillent avec elles pour certaines et qu'il était nécessaire de les entendre. La CFDT et la CFTC ont été assez catégoriques dans leur refus de voir ces organisations rejoindre l'inter UCR. Toutefois, elles ont acceptées de les rencontrer. Nous jugeons que c'est un premier pas et que le fait même de les rencontrer est une reconnaissance du problème posé qui devra être résolu d'une manière ou d'une autre.

La prochaine inter UCR est le 15 février.

Comité général de l'UCR des 16 et 17 décembre 2009

Rapport de Marcel Andouard,
Président du Conseil de Direction de Vie nouvelle

2000 abonnements

Si j'ai souhaité intervenir à ce Comité général sur la situation de Vie nouvelle, en tant que Président du Conseil de Direction de notre magazine, c'est - vous l'aurez compris- parce que la situation est sérieuse, je dirai même préoccupante.

- Nous avons un magazine de qualité : nos lecteurs le disent fréquemment, l'enquête lectorat effectuée récemment le confirme.
- Le prix de l'abonnement est plus que raisonnable.

Et pourtant nous perdons des lecteurs, et de plus en plus.

Entre 2006 et 2007, puis 2007/2008, la baisse moyenne annuelle des lecteurs était de 600, mais celle-ci est passée à 1 100 entre 2008 et 2009. Entre le 29 janvier 2009 et le 18 novembre, la baisse est de 1 600, de novembre 2008 à novembre 2009, cela fait 2 600. Avec, il faut le souligner, de grosses inégalités : toutes les organisations ne perdent pas, il y a de grosses pertes, mais aussi des gains importants. Ce qui prouve qu'il y a des potentialités réelles pour stopper l'hémorragie et repartir de l'avant.

Lors de notre Comité général des 11 et 12 mai 2009, nous avons, ensemble, tiré le signal d'alarme et, ensemble, nous avons pris des engagements :

- organiser un débat sur la diffusion de Vie nouvelle dans chaque UFR et USR,
- créer un poste « responsable diffusion » dans les sections qui n'en possèdent pas,
- organiser des rencontres de diffuseurs pour échanger nos expériences,

- rencontrer les syndicats d'actifs pour qu'ils offrent un abonnement d'un an, lorsqu'un syndiqué fait valoir son droit à la retraite.

Nous avons également noté le lien étroit entre qualité de vie syndicale et proximité à syndicalisation des retraités et évolution de la diffusion de Vie nouvelle.

Or, depuis ce Comité général de mai, notre syndicalisation baisse légèrement et notre diffusion de Vie nouvelle régresse fortement.

Au risque de perdurer, voire de s'aggraver, cette situation exige **un sursaut** de l'ensemble de nos organisations.

Il faut créer un choc, un événement : la préparation et la tenue de notre 9^e Congrès s'y prêtent.

Le Conseil de Direction de Vie nouvelle soumet au débat du Comité général et, éventuellement, à son vote les propositions suivantes :

Entre le 1^{er} janvier 2010 et la mi-avril (fin du 9^e Congrès) :

- Lancement d'une grande campagne d'abonnements à Vie nouvelle avec un tarif promotionnel (un an d'abonnement, soit six numéros de Vie nouvelle, pour 10€) sur un



Bulletin de liaison de la CE et du Comité Général de l'UCR-CGT

compte de section ou pour la création d'un poste de diffusion.

Cette proposition s'adresse aux nouveaux abonnés et seulement dans la période du 1^{er} janvier au 16 avril 2010.

- Dans la même période, et puisque nous avons dit que syndicalisation et diffusion étaient liées, nous proposons que chacune de nos organisations UFR, USR, sections organisent des initiatives pour proposer l'adhésion à la CGT.

Les objectifs que nous vous proposons sont les suivants :

- 2 000 nouveaux abonnés entre le 1^{er} janvier et le 16 avril,

- 2 000 adhésions dans la même période.
- Ce sont des objectifs élevés, mais réalistes, si nous prenons immédiatement des mesures d'organisation précises dans chaque section, USR, UFR.

Nous avons également envisagé de créer une émulation, un challenge :

- du diffuseur Vie nouvelle le plus performant,
- du militant le plus efficace en matière de renforcement.

Cette initiative serait trop lourde à organiser nationalement. Mais nous suggérons de reprendre cette idée au niveau des sections, USR et UFR.

Vie MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS CGT
nouvelle

N° 155

UN DOSSIER

Consacré au logement, à l'habitat

COMMANDE (DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)

Nom : Organisation ou section :

Adresse :

.....exemplaire(s) x 1,40 € =

Chèque à l'ordre de Vie Nouvelle -263 rue de Paris -93515 Montreuil cedex

Objectif : 2000 abonnements - 6 numéros pour 10 €

Tarif promotionnel (un an d'abonnement, soit six numéros de Vie nouvelle, pour 10€) sur un compte de section ou pour la création d'un poste de diffusion. Cette proposition s'adresse aux nouveaux abonnés et seulement dans la période du 1^{er} janvier au 16 avril 2010

URGENCE Haïti

La CGT avec L'Avenir social lance un appel urgent à la solidarité de ses organisations, de ses adhérents, des salariés envers le peuple d'Haïti, victime d'un terrible tremblement de terre qui a détruit la plus grande partie de Port au Prince, la capitale.

La détresse chronique des Haïtiens est immense : à l'extrême pauvreté, qui affecte 80% de la population, ayant moins de deux dollars par jour pour vivre, se surajoutent les destructions dues aux cyclones et inondations de l'an dernier, qui avaient fait un million de sans abris.

Les pertes en vies humaines et la destruction d'infrastructures et d'activités économiques, que la sortie de l'instabilité politique avait permis de construire ou relancer au prix de grands sacrifices de la population, ont déjà des conséquences dramatiques pour ce pays, le plus pauvre des Amériques.

Face à cette tragédie, Haïti a besoin d'une aide internationale à la hauteur non seulement des besoins humanitaires immédiats, mais aussi pour reconstruire le pays et le sortir de la pauvreté chronique.

La CGT, avec L'Avenir Social comptent sur une réaction rapide et massive à cet appel à la solidarité que nous lançons.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

« L'Avenir social – solidarité Haïti »
263, rue de Paris – case 419
93514 Montreuil CEDEX

75% de votre don sont déductibles des impôts, un reçu vous sera adressé.

